



Reçu à la Préfecture
de la Haute-Loire le

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 21 MARS 2026

23 MARS 2026

Convocation du 17 mars 2026 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Brigitte PERRIN, Claudine RICOUX, Philippe RITTER et David SAINTENAC

Etait excusée : Mme Eliane CHESSA, ayant donné pouvoir à M. Arthur PALMIERI

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2026-08 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15 ;

Le conseil municipal doit désigner un secrétaire de séance parmi ses membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Mme Stéphanie LIS en qualité de secrétaire de séance.

Fait et délibéré à Monlet, le 21 mars 2026

la Secrétaire de séance,

Stéphanie LIS

le Président de séance,

Philippe RITTER